

Commission Lycée du 1/02

A l'ordre du Jour:

- retour sur l'audition accordée à l'APMEP
- point sur l'actualité: les dernières annonces et leur mise en place
- réflexion sur la direction que devrait prendre le lycée / et / ou / comment se met en place le travail du grand oral, les automatismes ... dans les établissements
- projet de réflexion pour la commission.

1) Retour sur l'audition

Reçu par Gilles Halbout, conseiller éducation au ministère.

Avec le collectif maths sciences en appuis .

Thèmes et demandes abordées :

- un tronc commun solide (min 2H, comme dans prop et revend) accord sur la nécessité d'un tronc commun pour tous pas de tronc commun en Ter ?
- Pb de représentativité des filles en maths
- Discussions autour des série techno, épreuve de première alors que les élèves continuent en Ter.
- La formation des enseignants ?
- On veut de la stabilité
- Avec la baisse démographique, il serait bien d'en profiter pour baisser les effectifs par classe.
- Recrutement en fin de 2eme année de licence pour les enseignants : attention au niveau de recrutement (si milieu de L2 ça fait léger)
- La formation continue pose un vrai problème, elle est devenue quasi inexistante dans certaine académie
- Discussion autour des statuts pour prise en compte de la formation.

Réunion environ 1h45, Gilles

2) Point sur l'actualité

Le programme maths spécifique n'est pas suffisant pour maths complémentaires.

Il faut réfléchir aux intitulés des enseignements de math (maths spécifique/ spécialité maths/ maths complémentaires...), il nous a semblé que la dénomination rajoute de la confusion. Même les collègues qui n'enseigne pas sont perdus. En même temps le programme de maths spécifique n'est pas clair sur les objectifs en particulier pour la poursuite, on ne sait pas là où c'est sensé aller.

Il faut peut-être en profiter de ce temps de flottement pour se positionner sur le contenu (en plus de la dénomination)

Bref, Intitulé, contenu et organisation : pour nous ça n'est toujours pas clair.

Si on prolonge la discussion sur les choix d'orientation de Terminale, nous soulignons en particulier les vœux d'orientation vers médecine et BCPST pour lesquels le flou et très très persistant.

Ça met en lumière l'**irréremédiable absurdité de cette réforme.**

Dans les fait : faire maths complémentaires derrière maths spécifique c'est vraiment compliqué. On ne veut pas lâcher nos élèves mais le niveau n'y est pas. L'abandon de l'option par ce type d'élève est régulier dans certains établissements.

Se pose aussi la question sur la place des options (maths complémentaires et maths expertes), en particulier : « **comment on note ? quelle place à cette note ? doit elle être pénalisante alors que c'est une option ? et en même temps, que dire des élèves qui garde l'option pour faire une ligne sur leur bulletin ?** » c'est une option, peut on la compter comme une option (que ça ne rentre pas dans le tronc commun)

Idée pour la commission devant l'ampleur des réflexions à mener : essayer de séparer les réflexions pour la prochaine réunion de la commission

- Pour le bac techno : Armelle (morand.armelle@gmail.com), Denis et Chloé
- Pour maths spécifique : Léonidasse, Nathalie et Anne-sophie
- Pour MC : Michel (avec ME, réflexion sur leur place d'option)

Epreuve de première : semble en stand by dans tous les établissements malgré l'inquiétude des élèves.

Même les directions n'ont pas compris de quoi il en retourne.

On ne sait même pas sur quoi, dans le cas où... sur quel programme ça pourrait porter ?

Comment vont compter les maths qui sont arrêtés ? la note du bac, celle de l'épreuve, celle du tronc commun....

Nous avons évoqué un parallèle avec HLP mais cela ne semble pas complètement pertinent.

Ce « comment ? » pose de grande question :

Comment garder un total de 100 ?

Remarque sur le coef des maths dans le nouveau bac par rapport à l'ancienne réforme : maintenant on a 16/100 c'est moins qu'avant la réforme où on avait 9 /36, on y a perdu.

Le pass Culture :

Nous sommes touchés par l'arrêt brutal des subventions du pass culture. Qu'en est il de la Culture scientifique ? service de diffusion (Nathalie).

Rappel : c'est un budget en fonction du nombre d'élève. Disponible toute l'année pour mener des projets de culture, éducation artistique et culturel. Le lien Etablissement/ partenaire (association, musée....). se faisait par le pass. du jour au lendemain, tout a été stoppé. Nous sommes très inquiet

Y a-t-il une part réservé à la culture scientifique ? Il y a beaucoup de chose en sciences, il faut s'en saisir.

Pas de régulation cadrée nationalement. Partage entre les discipline et les élèves, répartition aléatoire.

Les DHG :

Pas de HSE chez personne.

Michel nous informe que les réunions ont été très retardées. Normalement ce qui est reçu ne devrait pas bouger même si il y a des changements dans le budget. Normalement ce qui est reçu est acté.

Les ajustements se feront à la marge.

Le nombre de spécialités est un problème. Certaines spécialités sont maintenues dans les établissements même avec de très petit effectif, c'est très gourmand en heures.

On préfèrerait avoir des heures pour du soutien en seconde (programmes lourds, classe chargées, enjeux d'orientation forts)

Et les heures d'enseignements scientifique ? Qui les fait, nous n'avons pas forcément été très impliqués dedans alors que le fonctionnement par TD peut être intéressant. Mais c'est des horaires qui peuvent être problématiques notamment si elles sont annualisées. (que se passerait il si un collègue qui a ½ HSA faite en 1h/semaine seulement en S2 est absent en S2)

La notation est un sujet de préoccupation forte : pression externe, interne

Les notes pour les bulletins, elles ont hautes, on nous demande à ce qu'elles soient hautes. Nous n'avons l'impression de rendre une bonne information.

Discussion autour des pactes : pas de nouveauté, en particulier les RCD sont rendus presque impossibles dans des niveaux à groupe, il peut se passer un peu n'importe quoi

Discussion autour des Club maths : dans les lycées, c'es difficile à cause des groupes et des horaires

Les Labo de maths : discussion remise à plus tard

Fin de le réunion : 12h